

## ALBUM UNIVERSEL

REVUE INSTRUCTIVE ET RÉCRÉATIVE

BUREAU DE RÉDACTION

Edifice de "La Presse," 55 rue Saint-Jacques.

Boîte du Bureau de Poste pour la correspondance, 758.

Tiroir du Bureau de Poste pour les journaux, 2191.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Quatre mois, \$1.00. - Payable d'avance  
Un an, - \$3.00. - Six mois, - \$1.50

## SOMMAIRE

TEXTE. — Echos de partout, par L. d'Ornano. — La Croix rouge russe. — Une nouvelle étoile théâtrale. — Poésie: Ma richesse, par Leconte de Liste. — Les Daïmos et les Daïnos. — Sur le théâtre de la guerre, par le correspondant particulier de "l'Album Universel". — Petites notes scientifiques (avec gravures). — L'espion. — Poésie: Ensorcellement, par H. Marcel. — Le fil d'Ariane, par P.-G. d'Arnay. — Choses vraies (avec gravures). — Poésie: La chapelle, par E. Rostand. — Pour nos lectrices. — Page de Saint-Nicolas. — Récréation en famille. — Pages humoristiques.

SUPPLEMENT MUSICAL. — Estudiantina, valse, par E. Waldteufel.

FEUILLETONS. — Histoire de Napoléon 1er. — "Les larmes de l'innocence" avec illustrations.

GRAVURES. — Fantaisie printanière. — Le général Liniévitch. — La duchesse Marie Pavlovna. — Mlle Agnès Borgo. — Le général Pflug. — Le comte Lamsdorff. — Grover Cleveland. — T. Roosevelt. — A.-B. Parker. — W.-H. Taft. — Dêbâcle et inondation. — La fin du "Varyag". — Dessins humoristiques.—Le club de hockey "Grand' mère". — Couverture artistique en couleur.

## ECHOS DE PARTOUT

Les prophéties des grands hommes ont cela de particulier qu'elles n'engagent pas plus qu'il ne faut leur jugement vis-à-vis de la postérité. S'inspirant de probabilités entrevues par leur génie, et ne précisant rien, les dits grands hommes lèguent des rébus historiques qui font toujours bien dans le cadre de leur renommée.

Ainsi, Bismark ne se trompait guère lorsqu'il disait que: "l'avenir appartient aux commis voyageurs." La phrase avait quelque chose de très flatteur pour la nombreuse et respectable corporation des placiers en tous genres de marchandises; mais certes, elle n'allait pas jusqu'à laisser supposer que ces mêmes placiers dussent bientôt prendre des leçons de métier auprès des plus puissants souverains.

C'est pourtant ce qui se produit à notre époque, si près de celle que façonna un peu beaucoup le bon ou le mauvais génie du chancelier de fer allemand.

Naguère, et ce n'était pas l'âge d'or, les poètes, le printemps venu, accordaient leur lyre et, en des strophes d'un lyrisme de bon aloi, très sincère, chantaient les beaux jours qui ramenaient les hirondelles; ces éternelles voyageuses qui ignorent les frontières. Maintenant, sans pudeur, les grands de la terre font concurrence à ces oisillons qui n'ont plus de raison d'être symboliques. Les hirondelles émigrent bien encore, mais on n'en parle plus, les monarques en faisant autant.

Dès l'arrivée de la belle saison, de désinvolte façon les chefs d'Etat suppriment les distances, ils bouclent leurs malles et partent, tandis que les chancelleries tracent sur une carte diplomatique les chassés-croisés qu'ils devront exécuter

au cours de leurs pérégrinations. Or, quel est le but des déplacements coûteux de ces meneurs de peuples? Dussé-je être traité de mauvaise langue, je crois pouvoir affirmer qu'empereurs, rois et présidents de république, n'en agissent ainsi qu'afin d'achalander le négoce de leurs sujets. A l'heure actuelle, Guillaume II croise sur son yacht dans la Méditerranée. Entre deux escales il jette l'ancre dans un port espagnol et donne des leçons de gestes au tout jeune souverain de toutes les Espagnes. Un petit mot d'affaires a dû être dit en cette circonstance, presque en vue des côtes du Maroc! En même temps notre gracieux roi Edouard VII et la reine Alexandra sont les hôtes de leur très proche parent le roi Christian de Danemark, qui fête son quatre-vingt-sixième anniversaire.

Les fêtes de Copenhague seraient, dit-on, le prélude d'un traité, que signeraient l'Angleterre, la Russie et le Danemark.

Dans quelques jours, le président Loubet, à Rome, rendra visite à Victor Emmanuel. Cela sans doute pour le plus grand avantage des deux nations latines. Aux bords du Tibre on parachèvera les bases d'une autre "entente cordiale", avec tarifs douaniers à la clef.

Plus que jamais, les souverains sont pénétrés de la justesse de la célèbre phrase de Sully!

Et je n'ai nommé que les plus illustres des voyageurs européens, mais il en est d'autres de second ordre qui, par la simple raison que leurs allées et venues font moins de tapage, sont sans cesse par monts et par vaux. Léopold de Belgique, est plus souvent à Paris que dans sa capitale. Des chansonniers affirment que la question du Congo l'occupe, mais non au point de lui faire rechercher la pratique d'une austère réclusion monastique.

Parmi les gros clients d'hôtels, il faut aussi compter le roi des Hellènes et les princes couronnés de l'Europe centrale.

\* \* \*

Je parlais il y a un instant du roi des Belges, mes lecteurs n'ignorent peut-être pas que ce monarque est un papa inflexible qui fait pleurer ses enfants. De ce temps-ci, malgré les avis contraires de ses ministres, il s'est laissé traîner en cour par d'augustes membres de sa famille. Comme un simple bourgeois il défraie la chronique des tribunaux, fait parler le public et noircir bien des pages de journaux.

Les faits qui se rattachent à cette affaire sont nombreux et compliqués, je me permets de les esquisser à grands traits.

L'ex-princesse Stéphanie, veuve de l'infortuné archiduc Rodolphe, héritier présomptif du trône d'Autriche-Hongrie, est fille du roi des Belges. Après plusieurs années de veuvage, contre le consentement de son père et avec l'assentiment de l'empereur François-Joseph, elle épousa le comte Lonyay. Le roi Léopold ne voulut plus entendre parler de sa fille, et, à la mort de la reine, mère de cette dernière, il fit défendre les portes du château royal à la comtesse; lui enlevant la suprême consolation de prier une dernière fois auprès de celle qui lui avait donné le jour.

Or, la reine mère laissait une fortune considérable; la princesse Stéphanie ayant des créanciers, la question d'argent vint sur le tapis; et quand on apprit que le roi Léopold prenait des dispositions pour léguer toute sa fortune à l'Etat belge, un procès fut intenté par la fille du souverain et ses créanciers, en revendication d'une fortune que le roi leur dispute en faveur de ses sujets. Les choses en sont là, et il est à croire que les magistrats de Bruxelles doivent être assez embarrassés quant à la formule du jugement que leur dicte leur conscience.

Généralement le roi est blâmé de son obstination. Quant à la princesse, on la plaint, à cause de tous les revers et de toutes les douleurs que la vie a prodigués, depuis de longues années, à cette honnête et généreuse femme.

\* \* \*

Enfin, "l'entente cordiale", la première du

nom, celle qui a créé une nouvelle formule de politique internationale, celle qui a germé simultanément sur les bords de la Tamise et sur ceux de la Seine, vient de porter ses premiers fruits. La presse officielle nous l'apprend, l'Angleterre et la France ont, cette semaine, signé un traité d'un intérêt capital pour la paix du monde, et par lequel bien des sujets de conflits entre les deux grandes nations sont éliminés.

Certes, la chose ne peut que nous faire plaisir au Canada, et nous y applaudissons de tout coeur, ainsi que nos confrères anglais et français. Toutefois, il est à remarquer que, malgré les apparences, c'est encore une fois le cabinet de Saint-James qui s'octroie la belle part, sans avoir l'air d'y toucher, et tout en suivant sa politique invariable et séculaire. Mieux que beaucoup d'autres pages de l'histoire, le nouveau traité franco-anglais montre jusqu'à quel point la ténacité et la volonté anglo-saxonne peut compter sur des victoires diplomatiques.

On nous dit que les questions de Terre-Neuve, du Maroc et d'Egypte sont réglées de façon satisfaisante pour les deux parties en cause.

Au Maroc, la prépondérance de la France est reconnue, sauf en face de Gibraltar, où aucune fortification ne devra être établie. En Egypte, l'Angleterre acquiert plus de latitude dans le contrôle des finances de ce pays. Quant à Terre-Neuve, la France, moyennant une double indemnité que devra fixer le tribunal de la Haye, la France, dis-je, se désiste de ses droits sur les côtes de cette île.

Il est à noter qu'en 1904 l'Angleterre obtient ce qu'elle désirait depuis la signature du fameux traité d'Utrecht en 1713; lequel donnait à la France des droits côtiers sur Terre-Neuve, ceux-là mêmes auxquels elle vient de renoncer.

En 1713 comme maintenant, l'Angleterre voulait la suprématie maritime dans les eaux de l'Amérique du Nord; et, comme à l'heure présente, seule elle voulait commander le détroit de Gibraltar, dont elle venait de devenir maîtresse par la possession de la ville de ce nom.

Bien qu'à Londres on sache au besoin user de la force, sagement on s'y souvient parfois du précepte du fabuliste:

Patience et longueur de temps  
Font plus que force ni que rage.

\* \* \*

Cette pensée très sage jouit de la faveur des gens d'esprit, mais elle ne dit rien aux individus qui, n'ayant pas l'intellect très développé, admirent par-dessus tout la force brutale mise au service de leur désir.

Je me faisais cette réflexion en lisant le récit du lamentable drame qui vient de se dérouler à Québec.

Pour le plus grand plaisir d'une galerie que j'imagine avoir été peu sélecte, deux jeunes gens devaient, dans un local public, se boxer à l'anglaise pendant une vingtaine de reprises. Or, il est arrivé qu'à la seizième de ces reprises, un des deux boxeurs s'est affalé sur l'arène pour ne plus se relever. Porté chez lui, il y mourait quelques heures après, tant le coup de poing qu'il avait reçu à la mâchoire ou à l'épigastre avait été infligé avec vigueur.

Quand donc sévira-t-on contre cette manie brutale de se battre à bras raccourcis? A Québec il y a des gens trop sensés pour tolérer plus longtemps cet état de choses. Il est ridicule d'empêcher les combats de coqs, si l'on doit laisser s'assommer des citoyens. Comme beaucoup d'autres, j'espère que l'autorité mettra fin à cette ignoble passion pour la boxe. Franchement, les Anglais doivent avoir quelque chose de mieux que leur boxe, que nous puissions copier.

De race française, nous ne devrions pas oublier le vieux dicton qui condamne ces luttes: Jeu de main, jeu de vilain!

L. d'ORNANO.